

TARIFS HONORAIRES DE NEGOCIATION

TRANSACTION

1- Vente de logements :

Prix de vente HAI	Honoraires Mandat simple	Honoraires Mandat exclusif
Jusqu'à 75 000€	5 000 € TTC	5 000€ TTC
De 75 001€ à 100 000€	8%	7.5%
De 100 001€ à 150 000€	7.5%	7%
De 150 001€ à 200 000€	6.5%	6%
De 200 001€ à 250 000€	5.5%	5%
Plus de 250 000€	4.5%	4%

2- Vente de stationnements et d'annexes de logements :

Prix de vente HAI	Honoraires Mandat simple	Honoraires Mandat exclusif
FORFAIT	2 000€ TTC	2 000€ TTC

3- Vente de murs, fonds de commerce :

Prix de vente HAI	Honoraires Mandat simple	Honoraires Mandat exclusif
Tous prix de vente (HT)	10% HT	10% HT

4- Vente de terrains à construire :

Prix de vente HAI	Honoraires
Jusqu'à 100 000€	8%
Plus de 100 000€	6%

Honoraires de négociation à la charge exclusive du vendeur, sauf disposition contraire spécifiée dans l'avant contrat.

Tarifs TTC, TVA 20% incluse, au 1^{er} janvier 2018. HAI : honoraires d'agence inclus.

SAS L'Immobilière des Rousses 63 rue Pasteur 39220 LES ROUSSES

Au capital de 5 000€, SIRET 80080647300024

Tel. 03.84.33.78.40 - Fax. 09.72.40.60.20

Activité de transaction immobilière sur immeuble et fonds de commerce et de gestion immobilière

Carte professionnelle n°CPI 3901 2018 000 025 776 délivrée par la CCI du Jura

Garantie transaction à hauteur de 120 000€ et garantie gestion à hauteur de 120 000€

Par GALIAN – 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

TARIFS HONORAIRES DE NEGOCIATION

GESTION ET LOCATION ANNUELLES

❖ Honoraires de gestion courante à la charge du propriétaire

Taux de gestion (uniquement sur les encaissements de loyers, charges)	Formule "Premium" <i>Gestion complète</i>	Formule "Excellence" <i>Gestion complète et garanties des risques locatifs (1)</i>
Selon montant quittancé, CC et TTC par mois	7,10% HT Soit 8,52% TTC	"Premium" + 2.9% TTC (2)

(1) *Détails des garanties sur demande ; (2) Prime d'assurance TTC.*

❖ Honoraires de location – charge propriétaire et locataire

Honoraires de location - TARIFS		
	Part propriétaire TTC	Part locataire TTC
Honoraires d'entremise et de négociation en vue de la location	FORFAIT – 80€ TTC	
Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail ⁽¹⁾	De 3€ à 7€/m ² ⁽²⁾	De 3€ à 7€/m ² ⁽²⁾
Honoraires de réalisation d'état des lieux ⁽¹⁾	3€/m ²	3€/m ²

(1) *Honoraires de location soumis au décret 2014-890 du 1er août 2014.*
(2) *Selon secteur : secteur Haut Jura – Les Rousses, Bois d'Amont, Prémanon, Lamoura : 7€/m² ; hors secteur Haut Jura : 3€/m².*

Prix TTC en vigueur au 1er janvier 2018, sur la base d'un taux de TVA 20%, susceptibles de modification selon l'évolution de la fiscalité